



# NOUVEAU DISPOSITIF TRANSPORT



**DOSSIER DE PRESSE**  
28 août 2018



## EN MARCHÉ VERS L'ÉCO-MOBILITÉ

En décembre 2017, Vichy Communauté a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau de bus au groupe Transdev pour les huit prochaines années. Le sérieux, la qualité et l'ambition de l'offre de l'opérateur ont séduit les élus communautaires, notamment grâce au saut qualitatif environnemental qu'elle garantissait : avec l'arrivée des Bluebus 100% électriques, Vichy Communauté tourne la page du « tout gazoil » et entre définitivement dans l'ère de l'électromobilité...

En effet, labellisée TEPOS, « territoire à énergie positive » en octobre 2017, Vichy Communauté sera la seule agglomération en France à exploiter quotidiennement l'intégralité d'une ligne par des bus de 12 mètres, 100% électriques, après Paris et Marseille.

Le nouveau dispositif en quelques chiffres :

- 8 lignes de bus couvrant le cœur de l'agglomération : Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy
- 17 véhicules
- 950 000 km parcourus par an
- plus de 1 300 000 voyages dans l'année
- coût annuel à la charge de la collectivité : 3 millions d'euros par an
- une centaine de vélos

## TRANSDEV : leader mondial de la mobilité durable

Transdev est l'un des leaders mondiaux de la mobilité. C'est une filiale détenue par la Caisse des Dépôts à hauteur de 70% et dans laquelle Veolia détient une participation de 30%. Transdev conseille et accompagne les collectivités territoriales, du pré-projet à l'exploitation quotidienne des réseaux de transports publics en passant par l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Avec 82 000 collaborateurs dans 20 pays, le Groupe opère 13 modes de transport (train, métro, tramway et tram-train, bus à haut niveau de service, bus, autocar, maritime, taxi/VTC, autopartage, service de vélo, TPRM et ambulances, navettes partagées et stationnement) et exploite 43 300 véhicules. Transdev a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros.

[www.transdev.com](http://www.transdev.com)



# I-PARC DE VÉHICULES

## RÉSEAU MOBIVIE : UNE FLOTTE NEUVE CONSTITUÉE DE 17 VÉHICULES

- 4 bus 100% électriques de 12m de marque française Bolloré



Silencieux et non polluants (aucun rejet de CO2), ces quatre bus réduiront drastiquement l'empreinte carbone de l'offre publique de transport de l'agglomération. Ils capteront la moitié de la fréquentation du réseau « MOBIVIE » et proposeront aux voyageurs un service 100% électrique sur la ligne A toute l'année, ainsi que sur l'intégralité du réseau le dimanche et les jours fériés. Ces bus s'inscrivent pleinement dans l'objectif d'un cœur d'agglomération encore plus vert et toujours plus ouvert aux nouvelles technologies.

Ces bus électriques sont « made in France » : produit près de Quimper par le Groupe Bolloré, celui-ci dispose du label Origine France Garantie. Ils sont équipés de batteries Lithium Métal Polymère (LMP), également produites à Quimper, dans leurs usines Blue Solutions.

D'une capacité de 90 places, les 4 bus électriques seront mis en service en novembre 2018. En attendant, 4 bus Mercedes seront exploités.

- 8 bus thermiques de 9m50 de marque française Heuliez



- 5 minibus thermiques de marque Mercedes



## II-PARC DE VÉLOS

### VIVÉLO : UNE FLOTTE NEUVE ET ÉTOFFÉE

Une centaine de vélos, dont 50 à assistance électrique, sont mis à disposition des usagers. La nouveauté : Vichy Communauté met à disposition des vélos pour enfants de deux tailles différentes, ainsi que des vélos pliants.

La location de ces 4 types de vélos est possible au Kiosque situé 1, place de la Gare à Vichy. Ce service est ouvert toute l'année du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Retrouvez les tarifs et les modalités d'abonnement sur [www.mobivie.fr](http://www.mobivie.fr)



**Vélo classique**



**Vélo à assistance électrique**



**Vélo enfant**



**Vélo pliant**

### DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Les vélos classiques seront prochainement disponibles en version libre-service à partir du mois d'octobre dans 5 stations du coeur de l'agglomération. Les réservations seront accessibles 24h/24 et 7 jours/7, grâce à une application smartphone.

L'application est développée par une startup locale, KOBOO, basée à Clermont-Ferrand. Il s'agit de la première startup à développer une solution vélo libre-service pour une agglomération de taille moyenne.

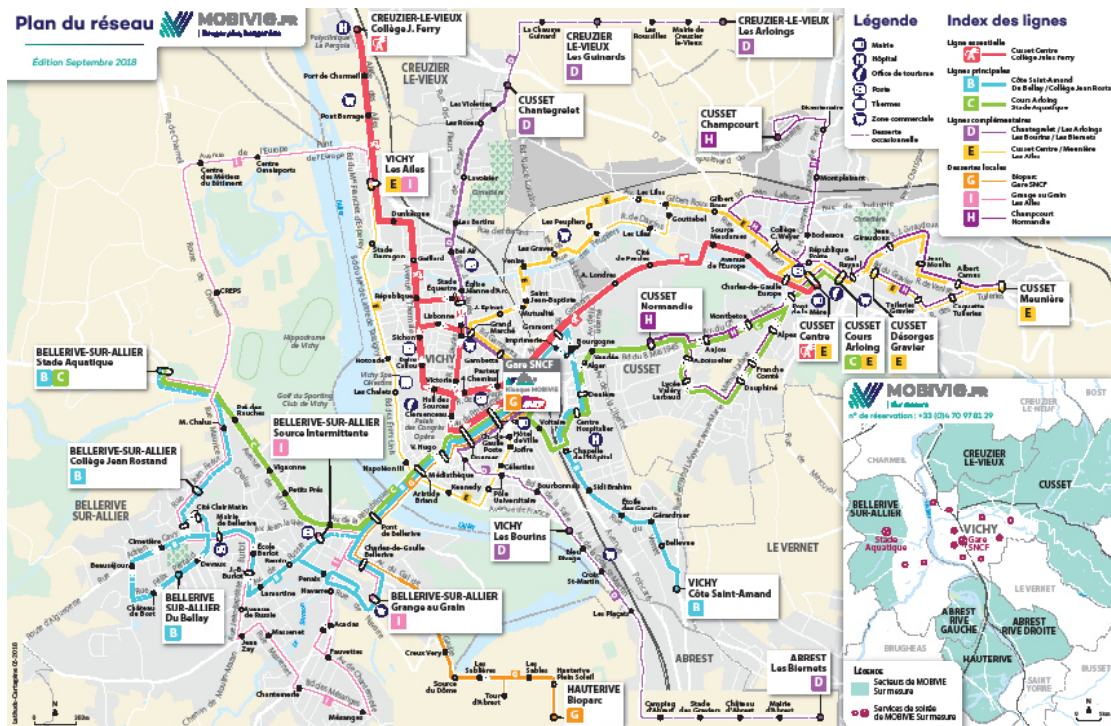


# III-OFFRE DU RÉSEAU MOBIVIE : LES NOUVEAUTÉS

## FRÉQUENCE DE PASSAGE AMÉLIORÉE

- Ligne A : toutes les 15 minutes
- Lignes B et C : toutes les 20 minutes
- Lignes D et E : toutes les 30 minutes
- Ligne I : toutes les heures

Le nouveau réseau permet également une meilleure desserte et accessibilité pour le quartier des Ailes et le Stade Aquatique.



## PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL SECONDAIRE

Le nouveau réseau intègre la mise en service d'un pôle d'échange intermodal à l'arrêt Cusset Centre, 2<sup>e</sup> arrêt le plus fréquenté après celui de la gare SNCF. Ce pôle d'échange intermodal permet l'intégration parfaite du bus dans la ville de Cusset : facilitation des correspondances, amélioration du confort d'attente des usagers (mobilier urbain et information voyageurs), sécurisation du cheminement piéton.

## TARIFICATION

Pour voyager occasionnellement, MOBIVIE propose un ticket unité à 1,15€ et un ticket journée à 3,40€.

La **carte libéré** est une carte non nominative permettant de voyager à son gré sur le réseau. Une facture est envoyée à l'utilisateur à la fin du mois (payable par prélèvement bancaire automatique) indiquant le nombre de voyages réalisés au tarif de 1€.

La **carte à voyages** est valable 1 heure et permet 1 correspondance. Rechargeable par tranche de 10 voyages, elle est en vente dans les points de vente MOBIVIE à Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier.

Retrouvez la liste complète sur [www.mobivie.fr](http://www.mobivie.fr)



La **carte abonné** est valable un mois ou l'année (selon l'abonnement choisi) et permet de voyager sur tout le réseau. Elle est réalisée au Kiosque MOBIVIE sur présentation d'une photo récente et d'une pièce d'identité. L'abonnement chargé sur la carte est renouvelable à partir du 20 du mois. Il existe différents abonnements.

Mensuels :

- tout public : 31,40€
- jeune <sup>(1)</sup> : 21,70€
- sénior <sup>(2)</sup> : 31,40€
- intermodal <sup>(3)</sup> tout public : 24€
- intermodal jeune : 17,20€

Annuels :

- tout public : 345,40€ soit un mois gratuit
- jeune : 195,30€ soit trois mois gratuits



<sup>(1)</sup> : de 5 à 18 ans et aux étudiants de 19 à 25 ans sur présentation d'un certificat de scolarité.

<sup>(2)</sup> : réservé aux personnes de 71 ans et plus.

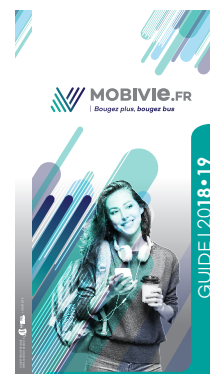
<sup>(3)</sup> : réservé aux personnes détentrices d'un abonnement TER.

## LE M-TICKET

Introduction d'un nouveau mode de paiement : il s'agit d'un QR code disposé à l'entrée des bus qui permet de payer le ticket à l'unité depuis une application mobile installée sur le smartphone. L'application sera opérationnelle en octobre 2018.

## GUIDE BUS

Le guide bus présente l'intégralité de la nouvelle offre MOBIVIE : location de vélos, MOBIVIE SUR MESURE, gamme tarifaire, liste des points de vente, règlement, ainsi que les horaires de chaque ligne et le plan du réseau.



## SITE INTERNET

**www.mobivie.fr** fait peau neuve et propose l'ensemble des informations nécessaires à la préparation de son déplacement.

## Les plus du site internet

- info trafic : signalement des travaux ou perturbations sur la ligne via des notifications. Possibilité de recevoir les informations par SMS en s'inscrivant.
- plan de réseau interactif
- les actualités du réseau

## IV-DÉPÔT DE BUS

### UN DÉPÔT EN PROPRE

Situé dans la zone des Graves à Cusset, Vichy Communauté a souhaité investir dans un dépôt de bus. Les travaux ont débuté en décembre 2017 pour une durée de 9 mois. 455 heures de travail ont été effectuées au titre de l'insertion professionnelle sur les lots de VRD gros oeuvre, plâtrerie et électricité.

**La mise en exploitation de ce dépôt par le nouveau délégataire Transdev est prévue dès le 1<sup>er</sup> septembre.**

Le coût de la construction du dépôt est de 2 320 000€ HT, dont 1 million de subvention accordée à hauteur de 300 000€ de la part de l'État avec le fond de soutien à l'investissement local, et de 700 000€ de la part du Conseil Départemental avec le contrat d'agglomération.



Avec 900m<sup>2</sup> de surface bâtie, il est composé de bureaux administratifs pour les 40 conducteurs et l'équipe de management de 8 personnes, ainsi qu'un atelier pouvant abriter jusqu'à trois véhicules.

Ce dépôt permet d'initier le développement de la nouvelle zone d'activité des Graves.

### UN DÉPÔT ADAPTÉ AU 100% ÉLECTRIQUE

Le dépôt sera équipé de 4 bornes de recharge électrique. Elles rechargeront les bus électriques la nuit de 21h à 5h pour assurer l'autonomie nécessaire des 4 bus électriques toute la journée.

L'électricité proviendra dans un premier temps du réseau électrique ENEDIS.

Par la suite, un projet actuellement à l'étude vise à produire et à stocker sur site, l'énergie nécessaire à l'exploitation de l'électromobilité par implantation de panneaux photovoltaïques.





**DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE**

Mathias-Lucien RAPEAUD, Directeur de la communication - ml.rapeaud@ville-vichy.fr  
Christel DEBOUT-TOMCZAK, Chargée de communication - c.debout@vichy-communaute.fr  
Sandra GUYOMARCH, Chargée de communication adjointe - s.guyomarch@vichy-communaute.fr



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - +33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR)